



# La Lettre

de Gérard Huet, votre Maire



**Gérard HUET**  
Maire de Loudéac  
Conseiller général du canton

*" Je dédie cette  
Marianne à tous les  
Loudéaciens. "*

*" L'OMC et le Palais  
des Congrès fêtent  
leurs 20 ans ! "*

*" Des équipements  
nouveaux  
qui font le plein. "*

*" Responsabilisons  
les propriétaires  
d'animaux ! "*

“ Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers Loudéaciens,  
Une “Marianne d’Or” en signe de reconnaissance

Grâce à vous, grâce au combat mené pour sauver l’Hôpital de Loudéac, l’ensemble de la classe politique (sauf les sept élus de la minorité municipale) a reconnu notre action en nous décernant la “Marianne d’Or”, qui reste à ce jour la plus crédible et la plus recherchée des distinctions nationales.

Je remercie tous ceux et toutes celles qui ont participé à cette grande fête populaire ouverte à tous, durant laquelle on m’a remis cette belle récompense. Merci au Bagad et aux Chantous de Loudia d’être venus gracieusement, aux parachutistes d’avoir facturé uniquement les frais de déplacement, aux bénévoles d’Entente et Démocratie, aux commerçants et entreprises de Loudéac qui ont fourni le buffet à prix préférentiel.

Cette Marianne doit nous rappeler que, depuis toujours, les hommes et les femmes de Loudéac ont eu le courage de se lever pour défendre de justes causes. Cette obstination parfois rebelle, est notre force ! A ce titre, je remercie le maire d’Auray et le maire d’Hennebont de m’avoir alerté sur les risques d’une fusion sans contrepartie en me faisant partager leurs expériences malheureuses. En tant que maire de Loudéac, vous pouvez compter sur moi, même dans l’adversité d’une minorité qui ne sait que dénigrer, pour continuer à défendre nos intérêts et cette forte identité de pays qui nous rassemble !

## **Loudéac : une ville de Culture, une ville qui bouge !**

L’OMC et le Palais des Congrès – Espace Culturel Yves Ropers fêtent leurs 20 ans ! L’occasion pour la municipalité de réaffirmer son partenariat avec l’OMC et de montrer toute la richesse de notre saison culturelle, désormais connue et reconnue sur le plan régional. Promouvoir la culture et rendre les manifestations accessibles au plus grand nombre reste une volonté politique forte et justifie un investissement financier conséquent de notre part. 20 ans après, Loudéac reste aussi dynamique sur le plan culturel qu’économique !

## **Relais de Saint Guillaume – Centre de Loisirs**

Après plus d’un an de fonctionnement, le relais de Saint Guillaume affiche un bon taux de fréquentation. De même, depuis que la municipalité a repris le fonctionnement du centre de loisirs, nous enregistrons une augmentation des effectifs et recevons beaucoup de témoignages de satisfaction de la part des enfants, comme des parents.

## **Bac d’équarissage**

Suite à des abus répétés et à des dépôts en provenance d’autres communes, la municipalité a souhaité modifier, à titre expérimental, le règlement concernant l’enlèvement de cadavres d’animaux. En effet, pourquoi le contribuable loudéacien devrait supporter le coût d’un tel service (7000 € / an) alors qu’il en va de la responsabilité de chaque propriétaire de chiens, de chats, de poules, de lapins... ?

A compter du 1er novembre 2009, prendra fin la mise à disposition gratuite d’un bac d’équarissage. Désormais, les particuliers devront faire appel à la SIFDDA pour l’enlèvement et la destruction de leurs cadavres d’animaux. La ville s’engage néanmoins à installer un bac d’utilité publique au CTM pour les animaux retrouvés morts sur la route et à lancer une réflexion avec la Cidéral, car d’autres communes sont aussi concernées.

## Mariage de complaisance : le mariage qui dérange

Alors que nous traversons une grave crise économique, comment aurais-je pu marier sans m'y opposer, deux étrangers d'origine marocaine, plus préoccupés de profiter de notre système de protection sociale que de convoler en justes noces ?

En refusant de les marier, j'ai voulu dénoncer un système qui fait la part belle à l'assistanat plutôt que de protéger ceux qui se lèvent tôt le matin, pour gagner leur vie en toute honnêteté ! Rappelons en effet, que le mariage de ces deux étrangers, leur donne la possibilité de toucher le Revenu de Solidarité Active, des Allocations logement et de bénéficier de la Couverture Maladie Universelle. Enfin, soyons certains qu'ils ne manqueront pas de demander la nationalité française !

Aujourd'hui les factures que nous recevons en mairie semblent me donner raison : impayé de cantine scolaire, impayé sur leur consommation d'eau... Les Restos du Coeur les voient chaque semaine et pourtant le mari a trouvé du travail sur la zone industrielle. Alors où va l'argent ? Car pour l'instant, c'est la mairie qui paye, donc nous chers contribuables !

Alors, à tous les bien pensants qui ont cru bon de s'indigner verbalement sans apporter de soutien matériel à ces étrangers, je réponds : trouvez-vous normal que l'on oblige les maires à marier des étrangers, dont l'un d'entre eux a falsifié des papiers d'identité, a été reconduit à la frontière, est revenu et ose demander le mariage alors qu'il est sous le coup d'un arrêté d'expulsion ?

Après avoir dénoncé cette absurdité du droit, je compte maintenant sur notre député Marc LE FUR pour déposer une proposition de loi limitant ces abus. En effet, tant que la justice de notre pays continuera à défendre l'indéfendable, les étrangers en situation irrégulière, pourront dormir tranquilles !

## Une rentrée 2009 réussie

A l'heure où la rentrée a sonné, nous pouvons nous féliciter du maintien global des effectifs scolaires, qui ne remet pas en cause le nombre de classes. Mais une fois de plus l'opposition se croit obligée de susciter la polémique sur l'avenir de l'école maternelle.

Quelle contradiction, quand on sait qu'en juin 2007, M. Rault, alors conseiller pédagogique à l'inspection académique, avait refusé de prendre part aux manifestations pour le maintien de la scolarisation des enfants de 2 ans. En cette rentrée 2009, à Loudéac, comme ailleurs : la maternelle reste gratuite et accessible dès 2 ans.

## Un Super U à Loudéac

Le président de la Cidéral - Guy LE HELLOCO et moi même avons défendu le dossier de Super U à Paris le 30 septembre. La Commission Nationale d'Aménagement Commercial nous a suivis en bloquant le recours du centre Leclerc. Voilà une excellente nouvelle pour les consommateurs et pour l'emploi, avec l'embauche prévue de 60 personnes !

## Bodin : une station d'épuration pour préparer l'avenir !

A travers cette réalisation conçue pour 19 000 équivalents habitants, la municipalité investit pour l'avenir. Entièrement supervisé par ordinateur, cet équipement moderne répond aux dernières normes environnementales, en récupérant notamment les boues pour la fabrication de compost.

« Venez découvrir le fonctionnement de la station d'épuration de Bodin, lors des journées portes ouvertes : les 16 et 17 octobre 2009. »

*" Vous allez enfin comprendre à quoi servent vos impôts ! "*

*" Un mariage qui serait remonté jusqu'aux oreilles du Président Sarkozy. "*



**Julien DAVID**  
Adjoint délégué aux Affaires  
Scolaires

*" Le chantier de Super U peut commencer ! "*

*" 9 millions d'euros pour l'assainissement et le développement de Loudéac. "*

## Contactez votre maire :

- Tél. : 02.96.66.85.10
- Mail : cabinetdumaire@ville-loudeac.fr
- Hôtel de Ville - 20, Rue Notre-Dame 22600 Loudéac



**Gérard HUET**